

La Chasse au Lion

De l'œuvre si variée de Jean Aicard, nous détachons cette page dans laquelle l'illustre Maurin des Maures conte une de ses prouesses:

— Comme ça, demande le cantonnier, tu dois avoir chassé le lion, là-bas, dans cette Afrique?

— Si je l'ai chassé! dit Maurin narquois, je crois bien! Comment veux-tu aller en Afrique sans chasser un peu le lion? Il n'y a que Marfusse pour aller voir l'Exposition à Paris et revenir sans l'avoir vue.

— Alors, dit le cantonnier, appuyé sur le manche de sa massue dont le fer posait sur son tas de cailloux, alors, comme ça, tu as tué le lion? Conte-moi donc une de tes chasses...

— Eh bien! quand j'eus décidé de chasser le lion, comme notre compatriote Gérard, le Tueur de Lions, qui était natif de Pignans, près de Gonfaron, je partis pour l'Afrique et, là, je chassai le lion.

— Avais-tu un chien?

— Non, j'avais un chèvre.

— Je comprends. Pour te servir d'appât.

— Toute juste. Je connaissais l'histoire de notre grand Gérard, qui est célèbre dans le monde entier. Je savais comment il faut s'y prendre pour faire cette chasse. J'allai dans une contrée que m'avaient montrés des Arabes. C'était près d'une source, au pied d'une montagne sauvage, en un endroit où commençait une plaine couverte de vignes qui s'en allaient à perte de vue. Un lion habitait dans les cavernes de par là et, tous les soirs, au soleil couchant, il avait l'habitude de venir boire à la source qui lui faisait moi. J'attachai ma chèvre au pied d'un arbre... et j'attendais, prêtant l'oreille, — vu qu'il grignolait chaque soir à la même heure.

— Je sais ce que c'est dit Saulnier; quoique ceux de la ménagerie fussent dans des cages solides, ils me faisaient une grosse peur, pas moins!... Alors, parle vite... Comme ça, tu l'entends gueuler?

— Pas encore! dit Maurin. Il ne devait rugir, à son habitude, qu'au soleil tombant, et j'étais venu en avance, pour ne pas l'épouvanter.

— Bon! dit Saulnier. Tu comptais donc que ce serait lui qui aurait peur? tu étais donc quillé (perché) sur un arbre?

— Jamais de la vie! s'écria Maurin; monter sur un arbre, c'est bon pour tuer le lapin à Saint-Maxime; mais, un lion, c'est assez visible quand ça déboule et une touffe de mussague ne suffit pas à le cacher.

— Ah! ça déboule tout bonnement d'une touffe, comme un lapin? fit Saulnier, inquiet.

— D'une touffe de kermès, par exemple, et comme un lapin, tu l'as dit... Tu te promènes... tu lances un de tes massacans (cailloux) dans un buisson... Crac! un lion te sort! Mais n'aie pas peur, parce que, souventes fois, si c'est en plein jour, il s'éloigne majestueusement, — à condition qu'il ait déjeuné... ou qu'il n'ait pas de petits... Et, plus souvent encore, tu peux jeter ton caillou dans les buissons, il ne te sortira rien!

— Allons, voyons, dit Saulnier, tu me fais languir... Tu n'étais pas sur un arbre, mais assis comme à présent?

— Juste! j'étais assis sur un rocher, mon fusil entre les jambes, avec, devant moi, ma chèvre attachée et ma source.

— Je tremble! dit Saulnier.

Maurin reprit:

— Il arriva tout à coup...

— Neau d'un pas d'acier, fit Saulnier; il arriva d'un bond? sans avoir guère pour te prévenir?

— Ce n'est pas un lion qui arriva, dit le moussagère.

— Eh! quel autre animal, donc? interrogea le cantonnier.

— Un garde-forestier... Il fut très poli, ce brave homme: "Monsieur, me dit-il comme ça, pardieu, excusez! mais le chamois au lion n'est pas permis dans cette propriété. Veuillez reprendre votre chèvre et la faire souper plus

Un Miracle Economique

Montescourt, dans l'Aisne, est une cité détruite ressuscitée par l'industrie, nous dit la "Journée Industrielle".

"Le principal auteur du miracle est M. Louis Séblin, fils de Charles Séblin et petit-fils de Théry, l'un des fondateurs de l'industrie sucrière en France. Après l'armistice, il rentre dans le "bled" de Montescourt. Une seule maison, aux vitres brisées, est restée debout; il s'y installe, y appelle bravement les siens. Le regard sur les ruines et sur la grande plaine ravagée, il réfléchit, il cherche un plan de reconstruction... La remise en état des entreprises disparues est pour longtemps impossible. Rien ne demeure de la sucrerie qu'il exploitait, et comment se procurer la matière première: la betterave?... Mais l'immense terrain s'offre à d'autres industries... Un programme s'élabore dans l'esprit de l'animateur qu'il est.

Pour "remployer" sur place, efficacement, M. Louis Séblin estima qu'il devait faire appel à des concours extérieurs, à des sociétés industrielles existantes, susceptibles de ramener la prospérité dans son coin de pays tout en développant leurs propres affaires. Il décida donc d'affecter ses indemnités importantes de dommages de guerre — le domaine de la familiale entreprise Séblin d'avant la guerre étant considérable — à la création d'industries nouvelles sur les territoires de Montescourt et de Jussey, situés à quelques kilomètres de Saint-Quentin et près de Tergnier, tout à proximité, par conséquent, de grandes voies ferrées.

"C'est ainsi que les "Etablissements L. Séblin et Cie" ont été amenés à faire leur emploi en association avec: la "Société des Etablissements Chemau et Niveaux" (siège social à Paris, 20, rue Godot-de-Mauroy; devenue depuis la "Société Saint-Quentinoise de Travaux métalliques" (usines de constructions métalliques à Bondy et à Montescourt); la "Société anonyme des Etablissements Bozon-Verduraz" (siège à Paris, 52, avenue Daumesnil; usines de pâtes alimentaires à Saint-Etienne-de-Cuines (Savoie), Maisons, Alfert, Lormont (près de Bordeaux), Vesoul — et maintenant à Montescourt); la "Société N. K. A. (24, rue Laugier, à Paris) — usine de roulements à billes à Montescourt pour l'exploitation de ses brevets; la société "Pax" (24, rue Laugier, à Paris) — fabrication à Montescourt de goupilles et visserie; la "Société Saint-Quentinoise de Tulleries et Matériaux de construction" — tulerie et briqueterie à Montescourt.

D'autres usines encore entreront en activité. Cent cinquante maisons ouvrières sont déjà construites, quatre cent cinquante le seront bientôt. Tout ce travail a été accompli en dix-sept mois.

loin." Et, du doigt, il me montra, cloué sur un arbre, un écriteau que je n'avais pas vu, et où il y avait:

LA CHASSE AU LION
ELLE EST
INTERDITE
DANS CETTE PROPRIÉTÉ
QU'ELLE EST
PRIVÉE

"Je dis au garde:

— "C'est bien. J'irai me poster de l'autre côté de l'eau.

"Mais le garde me fit observer poliment que, pour sortir de la propriété particulière où j'étais, il me faudrait marcher tout un jour et deux nuits. C'était, dans toute la province, le seul endroit où, en bien cherchant, on trouve encore du lion.

— "Parce que, me répondit-il, nous n'en avons plus que quelques-uns et nous y tenons beaucoup dans le pays, parce que les sangliers nous mangent les racines, et, si nous n'avions pas les quelques lions qui nous restent pour manger les sangliers, il n'y aurait bientôt plus de vendanges par ici!"

— "C'est donc ça, dit Saulnier, qu'il y a tant de vin en Algérie, et que, par ici, nous ne pouvons plus vendre du nôtre! Sous les lions d'Algérie, on vendrait les vins du Var!"

Le Sénateur P. C. Knox



MORT DU SENATEUR KNOX

Le Sénateur Knox, de la Pensylvanie, est mort subitement à son habitation, mercredi dernier, à Washington, au moment où il s'appretait à prendre son souper.

Dès la première heure jeudi matin, le Président et Mme Harding se sont rendus au domicile mortuaire pour offrir leurs sympathies à la famille du défunt. M. Taft, chef suprême de la Justice, les suivait.

Les funérailles ont eu lieu jeudi matin. Un service a été célébré à l'église épiscopale de St. John.

Assistaient aux funérailles: le Président Harding, les membres du cabinet, les sénateurs et membres du Congrès, le corps diplomatique et d'autres personnalités éminentes de la vie politique et sociale du pays.

Les membres du comité des Affaires Etrangères du Sénat, dont le Sénateur Knox était un des principaux membres, étaient porteurs honoraires.

Samedi après-midi l'inhumation du corps du sénateur a eu lieu à Valley Forge, où se trouve la maison de campagne de feu Knox.

Le drapeau du Capitole a été mis en berne pour une durée de trente jours, deuil officiel.

Indications Pour Les Voyageurs

Départ.—A toute heure.

Arrivée.—Quand il plaît à Dieu.

Rapide.—Première Classe: Pauvreté, Chasteté, Obéissance.

Direct.—Première et Seconde Classe: Piété, dévotions, sacrements.

Omnibus.—Première, seconde et troisième Classe: Commandements, devoirs d'état.

Prix des Places.—Premières: Amour et crois. Seconde: Désir et combat. Troisième: Crainte et pénitence.

AVIS

1.—Il n'y a pas de billets d'aller et de retour.

2.—Point de trains de plaisir.

3.—Les enfants qui n'ont pas l'âge de raison ne paient rien, pourvu qu'ils soient tenus sur les genoux de leur mère l'Église.

4.—On est prié de ne porter d'autres bagages que de bons ouvrages, si l'on ne veut pas manquer le train, ou éprouver du retard à l'avant-dernière station.

5.—On pourra des voyageurs sur toute la ligne.

NECROLOGIE

LELONG—Décédée à Paris, France, le samedi, 15 octobre, 1921, MADAME MICHEL LELONG, née Jane du Cap de St. Paul.

ARNOULT—M. Jean Baptiste Théodule Arnoult, natif de la paroisse Jefferson, est mort dimanche, 16 octobre 1921, à l'âge de 68 ans et 5 mois.

CHRISTINA—M. Joseph Christina, époux de feu Edith Bétat, est mort dimanche, le 16 octobre 1921, à l'âge de 54 ans.

FITTERE—M. Eugène Fittere, époux de Marie Lacaze, est mort samedi, 15 octobre 1921, à l'âge de 45 ans. Il était natif de France et membre de la Loge No. 22 des K. of P. et Looole Temple No. 148, D. O. R. K.

MAZERAT—M. Octave J. Mazerat, fils de O. O. Mazerat et d'Alice Bayhi, est mort à Albuquerque, Nouveau Mexique, vendredi, le 14 octobre 1921.

ST. GERMAIN—M. Octave St. Germain, époux d'Augustine Buolh, natif de la paroisse St. Bernard et résident de la Nouvelle-Orléans depuis 35 ans, est mort mercredi, le 12 octobre 1921, à l'âge de 70 ans.

FERNANDEZ—M. Joseph Fernandez, époux d'Emma Andermann, est mort lundi, le 17 octobre 1921, à l'âge de 78 ans.

LE BLANC—M. Joseph Prosper Le Blanc, époux de feu Anna Buquoi, est mort lundi, le 17 octobre 1921, à l'âge de 78 ans. Il était natif de la paroisse Saint Jacques.

LE KU KLUX KLAN

L'ENQUETE DE LA CHAMBRE

Dans son témoignage devant la commission du règlement de la Chambre, M. William J. Simmons, "wizard" impérial du Ku Klux Klan, s'est de nouveau livré à des attaques contre M. C. Anderson Wright, ex-membre de l'association, qui a écrit des articles pour la dénoncer.

Le "wizard" a nié que l'organisation ait refusé de payer des chèques reçus par M. Wright pour son travail pendant une campagne pour obtenir des membres. Il a même accusé ce dernier d'avoir émis de faux chèques.

M. Simmons a déclaré qu'il n'avait jamais autorisé les agents à tirer sur l'organisation. Il a aussi nié qu'aucun agent du Klan fût entré dans une cour pour détruire les preuves contre la société.

Une copie de la charte du Ku Klux Klan obtenue en Georgie a été soumise à la commission. Elle déclarait entre autres choses que le Klan était "purement une société de bienfaisance sans capital, profit ou gain pour les membres." En ce qui concerne les accusations que le Klan n'était qu'une organisation mercenaire, M. Simmons, levant la main, s'est écrié:

"Dieu m'est témoin que jamais, pendant mes six années de service dans cette société, une idée mercenaire ou commerciale ne s'est présentée à mon esprit."

M. Simmons a dit que c'était dans le but d'éviter les profits exorbitants dans la vente des costumes, qu'il avait fait insérer dans la charte une clause qui conférerait à lui seul la disposition des costumes et accessoires du Klan.

Le chef du Klan a nié que les membres du Klan formaient une bande de vagabonds encapuchonnés, et qu'ils fussent les ennemis d'aucune secte religieuse. Il a aussi soumis plusieurs reçus pour prouver qu'une grande partie de l'argent avait servi à l'établissement de l'université Lawler, en Georgie.

Puisque vous trouvez ce journal intéressant et vraiment utile, abonnez-vous!